

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 27 février 2018**  
Procès verbal



Etaient Présents : MM BEURIOT, EON, MORENO, Mme LE ROY, MM MADELAINE, CHOLEZ, Mme GUILLOTTEL, M BOISSAY, Mme PEAUGER, M CLOET, Mme BARROIS, MM LEFEBVRE, LAMOTTE, TROYARD, Mmes ZERKAOUI, GOETHEYN, M DELAMARE

Absents excusés : Mmes BINET, LEROUVILLOIS, M DOUVILLE, Mme CLOET, MM DI GIUSTO, LETELLIER, Mme CHEVREL, PORTAIS, Mme DESRUES, M BOUDON

Les Conseillers ayant donné leur pouvoir respectif : Mme BINET à M BEURIOT, Mme LEROUVILLOIS à M MORENO, M DOUVILLE à M MADELAINE, Mme CLOET à M CLOET, M DI GIUSTO à M EON, M LETELLIER à Mme BARROIS, M PORTAIS à M TROYARD, M BOUDON à Mme GOETHEYN

Monsieur MADELAINE a été élu secrétaire.



**Procès verbal d'installation d'un conseiller municipal**

- Monsieur Christian LAMOTTE

**1. Débat d'orientation budgétaire**

Rapporteur : M le Maire

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires de l'exercice qui préfigurent les priorités du budget primitif.
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

**Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire**

**2. Modification de la nomenclature comptable – Lotissement « Les Hauts de Callouet »**

Rapporteur : M BOISSAY

Vu la demande des services de la DGFIP émise à la Collectivité d'opter pour la nomenclature M14 plus adaptée à ce genre de service, il convient de changer de nomenclature pour le budget annexe « Lotissement Les Hauts de Callouet » et d'appliquer la nomenclature M14 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**3. Demande de subvention au titre de la DETR – travaux de toiture gymnase G. Beuvain**

Rapporteur : M MADELAINE

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires pour la réfection de toiture du gymnase Georges Beuvain. Le montant des travaux est estimé à 53 895 € HT.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

#### **4. Demande de subvention au titre de la DETR – travaux du columbarium**

Rapporteur : M MORENO

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires pour les travaux au columbarium. Le montant des travaux est estimé à 12 744€ HT.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

#### **5. Demande de subvention au titre de la DETR – travaux de toiture Ecole G. Brassens**

Rapporteur : Mme BARROIS

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires pour la réfection de toiture de l'école Maternelle Georges Brassens. Le montant des travaux est estimé à 32 000 € HT.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

#### **6. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental– travaux de toiture Ecole G. Brassens**

Rapporteur : Mme GUILLOTTEL

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réfection de toiture de l'école Maternelle Georges Brassens. Le montant des travaux est estimé à 32 000 € HT.

L'objectif est donc d'abaisser le coût de consommation énergétique et permettre un meilleur confort des usagers.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

#### **7. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau – Etude de lutte contre l'eutrophisation du plan d'eau**

Rapporteur : M EON

La Ville de Brionne connaît d'importants épisodes de pollutions sur son plan d'eau, soumis aux exigences de la directive 2006/7/CE sur la qualité sanitaire des eaux de baignade.

Une première étude, réalisée en 2012 par le BET Eco Environnement Conseil, n'avait pas permis une définition suffisamment précise des causes et sources de pollution constatées et le plan d'eau continue depuis de subir des phénomènes de pollution préjudiciables aux activités présentes à cet endroit.

En conséquence, la Ville a décidé de lancer une nouvelle étude, plus ambitieuse et, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la société Cad'en, une consultation a été lancée afin de recruter un bureau d'étude.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

#### **8. Demande subvention auprès de la C.A.F. – Achat de matériel**

Rapporteur : M LEFEBVRE

La commune de Brionne sollicite une subvention pour l'acquisition de matériel d'animation et d'hébergement dans le cadre des campings du service jeunesse. Le montant de la subvention sollicitée, à hauteur de 40%.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

## 9. Avenant au marché d'exploitation des installations thermiques passé avec la société CRAM

Rapporteur : M MORENO

La commune de Brionne a passé un marché avec la société CRAM le 01 juillet 2016 pour la fourniture d'énergie et l'entretien du matériel des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation des bâtiments communaux pour une période de 5 années.

Il est nécessaire de procéder à la mise au point de ce marché, et que celle-ci nécessite un projet d'avenant avec la société CRAM, Le présent avenant a pour objet :

La mise en réduit du chauffage de la maternelle G. Brassens, les mercredis, suite au changement sur les rythmes scolaires ;

L'application d'une température de 21°C, à la salle des fêtes, en configuration occupée.

### Maternelle G. Brassens

	Cible base Marché	Redevance Base Marché	Impact Changement	Cible après changement	Redevance après changement (valeur marché de base)
Ecole Brassens Ecole Maternelle	92 MWh PCS	4 027.00 € HT / an	-3.2%	89 MWh PCS	3 898.14 € H/an

### Salle des fêtes

Cible Base Marché	Redevance Base Marché	Impact Changement	Cible après changement	Redevance après changement (valeur en date du marché de base)
90 MWh PCS	3 944.00 €	13%	102 MWh PCS	4 469.87 €

Cet avenant prend effet à compter du 15 décembre 2017, pour la durée du marché de base restant à courir. Les clauses du marché initial ne sont pas modifiées par l'avenant demeurent applicables.

Il convient d'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'avenant au marché passé avec la société CRAM.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

## 10. Convention cadre CAUE 27

Rapporteur : M EON

Le projet de la ville de Brionne a été retenu par le jury de « Vallées Habitées » permettant notamment à la collectivité de réaffirmer son rôle de centralité et de poursuivre le développement de l'attractivité du centre-bourg en réinvestissant la friche Delaporte-Siret située en proximité immédiate du centre-ville. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la ville durable fixés par la collectivité avec la volonté d'associer étroitement les habitants et les acteurs du territoire à l'évolution de la ville.

Ainsi, dans ce cadre, la ville s'engage à accueillir les enseignants, les chercheurs et les étudiants des laboratoires de recherche des écoles partenaires pendant les 3 années du programme.

Pour ce faire, une convention cadre pluriannuelle formalisant le programme d'animation culturelle proposé par le CAUE 27 est établie. D'ores et déjà deux fiches projets sont annexées à la présente convention afin de détailler les différents projets qui seront menés conjointement tout au long de la démarche « Vallées Habitées » :

- La valorisation du potentiel hydroélectrique de la commune de Brionne
- La stratégie communale en faveur des espaces naturels de Brionne.

En effet, différentes animations, projets, actions seront élaborés conjointement par le CAUE27 et la ville de Brionne avec les partenaires afin de permettre la participation (par la sensibilisation et la formation des Brionnais) et également l'animation du territoire par une approche transversale intégrant les dimensions scientifiques, techniques, socioculturelles ou artistiques.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre pluriannuelle de partenariat entre la ville de Brionne et le CAUE27 précisant l'animation culturelle assurée dans le cadre de l'atelier de recherche-action « Vallées Habitées », et d'adhérer au CAUE 27.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**11. Adhésion de la ville de Brionne à l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes**

Rapporteur : M MORENO

Les statuts de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes qui a pour but de préserver la nuit de la pollution lumineuse.

La démarche d'extinction nocturne engagée par la ville de Brionne en partenariat avec l'ALEC 27 depuis juillet 2016 et au regard du bilan partagé en réunion publique en décembre 2017. Bilan, qui après un an d'expérimentation a permis de dégager des gains financiers, environnementaux et également de maintenir la sécurité publique.

Cette expérimentation de réduction des consommations énergétiques permet de s'inscrire dans une démarche plus globale permettant d'aller vers une transition énergétique à l'échelle des territoires.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**12. Dénomination de voie et Impasse « Maurice LEGAY »**

Rapporteur : M CHOLEZ

Dans le cadre des travaux de construction de 32 logements SECOMILE (27 collectifs et 5 individuels), Il convient de dénommer la voie reliant les rues du Général de Gaulle et Emile Neuville, ainsi que l'impasse attenante. La création d'une nouvelle voie et d'une impasse permettra l'accès à ces logements, depuis les rues du Général de Gaulle et Emile Neuville à Brionne.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**13. Tarifs – Activités base de loisirs**

Rapporteur : Mme LE ROY

**ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CENTRES DE VACANCES NON BRIONNAIS**

**LOCATIONS**

**TENNIS - BADMINTON**

(plein air)	1 heure 30 mn	7.00 €
(couvert)	1 heure 30 mn	10.00 €

**EMBARCATION à PEDALES**

(2 places)	½ heure	5.00 €
(4 places)	½ heure	7.00 €

**MINI-GOLF :** le parcours 2.00 €

**SEANCE VOILE/ KAYAK/TIR A L'ARC / Course d'orientation/ multisports (sport collectif)**  
(12 enfants maxi.) 1 heure 30 mn 90.00€

**LOCATION /VOILE /KAYAK /TIR A L'ARC/ Course d'orientation/ multisports (sport collectif)**  
(12 enfants maxi.) 1 heure 30 mn 45.00 €

**CAMPING** Journée par personne 3.00 €

**LOCATION CARTE D ORIENTATION :** 1,00 €  
(Par personne)

**PASSAGE BREVET NATATION par personne :** 2.50 €

#### **TARIFS PARTICULIERS**

##### **EMBARCATION à PEDALES**

(2 places) ½ heure 6.00 €

(4 places) ½ heure 8.50 €

**MINI-GOLF** Le parcours 3.50 €

Le parcours – 12 ans 2.50 €

**CANOE-KAYAK (par pers.)** 1 heure 6.00 €

##### **COURS INDIVIDUEL VOILE, KAYAK ET TIR A L'ARC (1h30)**

1 séance 27.00 €

4 séances 81.00 €

##### **COURS COLLECTIF SEANCE VOILE, KAYAK ET TIR A L'ARC VOILE**

Tarif groupe par personne (4 personnes mini et 10 max)

1 séance 12.00 €

1 séance – 18 ans 10.00 €

**PARKING** Brionnais Gratuit  
Hors Commune (journée) 3.00 €

##### **LOCATION CANOE-KAYAK DESCENTE DE LA RISLE - SANS ENCADREMENT**

Par personne : ½ journée 14.00 €

Pour deux personnes : ½ journée 28.00 €

A partir de 10 personnes la 11<sup>ème</sup> est gratuite

##### **DESCENTE DE LA RISLE - AVEC ENCADREMENT**

**CANOE-KAYAK** ½ journée 20.00 €

(min. 8 personnes)

A partir de 10 personnes la 11<sup>ème</sup> est gratuite

**Mise à l'eau :** journée 45.00 €

##### **COLLEGE «Pierre Brossolette», LYCEE «Augustin Boismard» DE BRIONNE ET CLUBS AFFILIES A L'OMS**

##### **LOCATIONS**

##### **TENNIS - BADMINTON**

(plein air) 1 heure 30 mn 7.00 €

(Couvert) 1 heure 30 mn 10.00 €

**LOCATION VOILE/KAYAK/TIR A L'ARC/ Course d'orientation/ multisports (sport collectif)**  
12 enfants maxi 1 heure 30 mn 25.00€

SEANCE VOILE/CANOE/TIR A L'ARC/ Course d'orientation/ multisports (sport collectif)

12 enfants maxi

1 heure 30 mn

40.00€

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**14 Acompte de subvention aux associations sportives – Année 2018**

Rapporteur : M MADELAINE

Il s'agit de verser un acompte aux clubs sportifs dans l'attente de la répartition définitive qui sera réalisée par l'OMS.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

Le Maire donne lecture des remerciements reçus :

- De Madame AMELOT-FERMONT Catherine, pour la renaissance du « Brionnais » qu'elle considère comme un grand hommage pour sa famille et ses aïeux.
- De Madame GOETHEYN Martine, Présidente de l'Association « Mieux vivre ensemble » pour la mise à disposition des salles pour ses différentes manifestations, et pour l'efficacité des services techniques lors des divers problèmes rencontrés (coupure électricité...)
- De Madame ANTOMPIETRI Delphine, Présidente de « Lézarts et les Mots », pour la subvention d'un montant de 1 000 €, accordée à son association dans le cadre de la « fonction accueil de la MSAP »

Le Maire informe des prochains évènements à retenir au calendrier :

- Du 26 Février au 11 Mars – Fête foraine de la mi-carême
- Mercredi 28 février à 15 h à la Médiathèque, spectacle « Ça mord ? » et à 17 h « Yoga du rire »
- Mardi 06 mars à 14 h 30 à la Médiathèque, « Au ciné goûter » Dégustation confitures
- Mercredi 14 mars de 14 h à 18h, projection dans le cadre court métrage
- Samedi 17 mars à 18 h, loto du Comité des Fêtes  
: de 12 h à 17h à la Médiathèque, projection dans le cadre court métrage
- Lundi 19 mars à 15 h Routes de Valleville/Côte St Sauveur, 38<sup>ème</sup> Tour de Normandie
- Mercredi 21 mars de 13h30/17h30 à la Base de Loisirs, course solidaire Association ELA - Lycée
- Vendredi 23 mars : au Lycée Boismard, journée portes ouvertes  
: 18 h à la Médiathèque, Conférence sur les Beatles par M. DANARD
- Samedi 24 mars au Lycée Boismard, journée portes ouvertes  
: 18 h 30 Salle des fêtes, loto Ecole La Providence
- Dimanche 25 mars, foire à tout, Colombe Brionnaise  
: 13 h 30, Loto Ecole La Providence
- Samedi 31 mars à 13h, 1<sup>er</sup> loto Football Club Brionnais  
: 20 h, 2<sup>ème</sup> loto Football club Brionnais
- Dimanche 01 avril à 20 h, repas Football Club Brionnais
- Vendredi 06 avril à 18 h 30, accueil des nouveaux Brionnais  
: 20 h 30, loto Brionne Handball

Actuellement à la médiathèque :

- Une exposition de peinture à l'huile de M. DANLOS Henri jusqu'au 10 mars,
- Une exposition sur « Les Beatles » par M. DANARD Didier jusqu'au 31 mars.